

Clamart le 8 février 2005

Madame Van Lerberghe
Directrice générale
AP-HP

Madame,

Les urgences de l'hôpital Antoine Bécclère sont une fois encore saturées.

Le service Porte, disposant de 14 lits accueille aujourd'hui 38 patients plus 2 qui sont hospitalisés dans des boxes.

Il a fallu réquisitionner la salle de bains pour hospitaliser 2 patientes, les couloirs et le bureau des médecins.

Ceci sans la moindre certitude de sécurité pour les patients en terme de densité de personnel et de matériels .

Cette situation s'aggrave de mois en mois et si elle semblait dans les premiers temps conjoncturelle, force est de constater que depuis l'ouverture des nouvelles urgences (juin 2004) les chambres ont été systématiquement doublées par des brancards et qu'il s'agit d'une situation structurelle.

La fermeture massive de lits de long séjour ou de médecine en est la conséquence.

Quant au service privé, si prompt à venir chercher des subventions à l'ARH, il n'assume pas ses engagements sur l'aval des urgences, pire même, certains établissements (y compris militaires) trient les malades, refusent les CMU ou les personnes âgées .

Cette situation ne peut être traitée au coup par coup, en déprogrammant les malades ce qui à terme aura des conséquences sur l'activité et les budgets .

Nous exigeons la création de lits d'aval de longs séjours pour désengorger les SRR déjà saturés, des effectifs pour fonctionner , l'arrêt de la politique de fermeture de lits .

Pour la section SUD Santé
MC Fararik

Copie à :

Monsieur Katzenbach Maire et Président de la Commission de Surveillance
Monsieur Ritter ARH